

Évreux, le 3 octobre 2024

## Objet : possibilité de stage en entreprise à Malte

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit en classe de terminale professionnelle, et, cette année, dans le cadre de sa formation, il doit effectuer une dernière période de 3 semaines de stage en entreprise.

Celle-ci se déroulera du 17 mars au 4 avril 2025.

Le lycée professionnel a la possibilité d'envoyer une quinzaine d'élèves effectuer leur stage en entreprise pour cette dernière période à Malte .

Cette opportunité concerne les élèves de toutes les classes de terminales professionnelles : ASSP, TU, SN, MV, RPIP, AMA-CV.

Le montant du séjour s'élève à 1600€ (hébergement en pension complète en familles d'accueil, placement et suivi en entreprises, transports sur place), dont 1400€ pris en charge par le lycée.

Il restera donc entre 200€ et 300 € à la charge des familles (montant fixé d'ici novembre après devis de l'organisme de placement et montant arrêté du prix du billet d'avion), soit approximativement le prix du billet d'avion. Cette somme sera largement couverte par la bourse région Normandie (320€ de Pass'Monde à demander au plus vite après la sélection sur <a href="https://www.normandie.fr/pass-monde">https://www.normandie.fr/pass-monde</a>) et la gratification des 6 semaines de stage de l'année (perçue en partie en janvier ou février 2025, soit 300€, pour les élèves effectuant leur première PFMP en novembre 2024). Le versement de cette participation sera échelonné de novembre à février.

Afin que ces stages puissent se réaliser dans de bonnes conditions pour les stagiaires et pour les entreprises qui accepteront de les accueillir, les candidats qui seront sélectionnés doivent répondre à certaines exigences :

- Être à jour des périodes de stage précédentes
- Avoir une bonne scolarité et un bon état d'esprit.
- Avoir fait preuve d'une bonne capacité d'adaptation lors des stages précédents.
- Ne pas avoir posé de problèmes de discipline dans le cadre de leur scolarité au lycée
- Etre détenteur d'une pièce d'identité à jour (CNI ou passeport)

Mais aussi, si la situation sanitaire l'exigeait au moment du départ, <u>être titulaire d'un Pass Sanitaire</u> à jour.

En tenant compte de ces critères, nous effectuerons, par des entretiens individuels, une sélection des candidats. La liste définitive de ceux retenus comme participants sera établie après les vacances de la Toussaint.

Au cas où vous et votre enfant seriez intéressés par ce projet et afin que nous examinions sa candidature, nous vous demandons de nous faire parvenir le coupon-réponse ci- dessous (via le professeur d'anglais) ou de nous le faire savoir par courriel aux adresses suivantes :

catherine.infray@ac-normandie.fr ou behija.dridi@ac-normandie.fr pour le lundi 7 octobre 2024, dernier délai.

Dès que le groupe sera constitué, nous vous proposerons une réunion de présentation détaillée du projet. Bien cordialement,

Les professeurs,

Mme Infray

Mme Smida

Le proviseur, Monsieur DELHOPITAL

Coupon-réponse à rendre	
l'élève	, responsable légal de, souhaite que mon de sélection afin, si son profil correspond aux critères ise du 17 mars 2025 au 4 avril 2025 à Malte.  faciliter les échanges futurs concernant ce projet :
Noms et Coordonnées des responsables légaux	Nom, classe et Coordonnées de l'élève
Numéro de téléphone :	Numéro de téléphone :
Adresse mail:	Adresse mail:
Date:	
Signature des parents ou responsables légaux	Signature de l'élève

Lycée professionnel Modeste Leroy - 32 rue Pierre Brossolette- 27 016 Evreux cédex - 02 32 62 24 00